

Les pêcheurs plaisanciers de l'île veulent être représentés

L'Association des usagers de la mer de l'île de Groix (Aumig) a pour tâche principale la gestion des mouillages du littoral insulaire. Dans ses effectifs figurent de nombreux adeptes de la pêche plaisance. L'association avait opéré un rapprochement avec la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF) et certains de ses membres. « **L'association est déjà affiliée et individuellement, près de 80 membres ont effectué la même démarche. Néanmoins, nous ne touchons que les usagers des mouillages, c'est pourquoi nous avons proposé à la FNPPSF de tenir une permanence sur l'île** », explique Jean-Pierre Mathieu, le secrétaire. Fédérer les pêcheurs Ainsi, samedi après-midi, Alain Bayaert, responsable du comité départemental, est venu à la rencontre des Groisillons. « **Notre finalité est de fédérer au maximum les associations et individuels afin d'avoir un maillage territorial conséquent, permettant de garantir les**

droits de chacun à exercer son loisir », indique le responsable. Si la structure semble similaire à un syndicat, Alain Bayaert se défend d'être uniquement dans la revendication. « **Certes, à certains moments, il faut batailler pour se faire entendre et bien souvent à l'échelon européen. Mais nous siégeons à longueur d'année dans bon nombre de commissions en étant force de proposition.** » Chaque année, après son congrès, la FNPPSF adopte une motion, fruit du travail de chaque comité, adressée ensuite au ministre. Promouvoir les bonnes pratiques L'autre cheval de bataille des responsables de la fédération est la promotion d'une pêche responsable. « **En partenariat avec Cap l'Orient et le conseil général du Morbihan, nous avons édité un guide des bonnes pratiques à destination des pêcheurs du bord, à pied et en bateau. Il s'agit là de rappeler la réglementation, d'insister sur les règles de sécurité, de promouvoir des**

loisirs de pêche respectueux de la ressource et de l'environnement », insiste Alain Bayaert. Les insulaires présents ce samedi ont été sensibles aux propos du représentant de la FNPPSF. Plusieurs pêcheurs ne relevant pas des mouillages ont souhaité adhérer. Chacun est reparti avec plusieurs règles sur lesquelles figurent les tailles minimales de pêche de différentes espèces. Et avec l'impression d'être un peu moins seul dans la pratique de son loisir. **Contact** : à Groix, Hervé Gourronc, tél. 02 97 86 88 39 ; comité départemental, tél. 02 97 55 21 27 ; site : www.fnppsf.fr